

## La transition des pouvoirs en Bretagne à la Libération

L'écrasement militaire de la France à l'été 1940, la défaite puis l'occupation rapidement suivies de la collaboration d'État de plus en plus patente du régime de Vichy avec l'Allemagne nazie risquaient de peser lourd dans le « relèvement » du pays aussi ardemment souhaité par le général de Gaulle et les Français libres que par les résistants de l'intérieur dont les réseaux et les mouvements n'avaient cessé de se développer depuis 1942, tout particulièrement en Bretagne. A mesure que le débarquement des forces alliées sur les côtes françaises approchait, les questions relatives à l'après-Vichy préoccupaient de Gaulle et le Comité Français de Libération Nationale, le C.F.L.N. jouant le rôle d'un gouvernement à Alger, en liaison avec le Conseil National de la Résistance (C.N.R.), cet organisme unifiant les forces de la Résistance intérieure (Mouvements, partis politiques, syndicats) que Jean Moulin avait mis sur pied en France occupée au printemps 1943. Préparer la relève de Vichy, mettre à la tête d'un appareil d'État reconstruit des hommes issus ou pour le moins reconnus par les résistants, affirmer clairement la souveraineté française face aux velléités de contrôle politique des Américains, éviter tout dérapage révolutionnaire dans une France libérée, en particulier de la part du parti communiste clandestin chaque jour plus puissant, tels étaient les objectifs et les enjeux de pouvoirs nettement affirmés par le chef des Français Libres et les hommes du C.F.L.N.

Si les problèmes de relations avec les Alliés (la question de l'A.M.-G.O.T., l'Administration militaire alliée des territoires occupés, organisée par les Américains à partir du printemps 1943 pour la libération de l'Italie), la gestation à Londres puis à Alger des formes d'organisation des pouvoirs ont été étudiés par Charles-Louis Foulon (1), il est intéressant d'analyser comment le processus de transmission des pouvoirs s'est concrètement

---

(1) Charles-Louis Foulon, *Le pouvoir en province à la Libération*, Paris, A. Colin, P.F.N.S.P., 1975, 301 p.

déroulé dans les premiers jours et les premières semaines de la Libération pendant lesquelles tout s'est joué (2). A cet égard, l'exemple de la Bretagne vaut que l'on s'y arrête car cette région très résistante (3) était très proche de la zone du débarquement et à ce titre elle fut la première région totalement libérée sans la présence massive des troupes alliées comme en Normandie. La libération de la péninsule armoricaine intervint pour l'essentiel dans la première quinzaine d'août 1944 sauf pour les points de repli des Allemands de Saint-Malo et des pointes du Finistère qui ne furent prises qu'en septembre 1944 et les poches de Lorient et de Saint-Nazaire qui ne se rendirent que le 7 mai 1945. Au demeurant, les résistants bretons participèrent activement à la libération de leur région, et c'est un peu un test, grandeur nature, de la politique élaborée par le Comité d'Alger et le C.N.R. quant à la transition des pouvoirs que l'on peut présenter. Il s'agit donc de cerner les enjeux de pouvoir au cours de la brève période du rétablissement de la légalité républicaine à la fin d'une longue période d'occupation au cours de l'été 1944, dans une situation tout à fait inédite (4).

*I — La préparation des nouveaux pouvoirs avant la Libération et les rapports de force*

Le départ des occupants et l'effondrement de l'État français risquaient de conduire à des troubles, alimentés par une insurrection armée et une épuration plus ou moins brutale. Ne pouvait-on pas craindre une prise en main du pouvoir de manière anarchique voire révolutionnaire qui aurait justifié un contrôle direct des Alliés dans une région stratégiquement importante comme la Bretagne? D'autant que la Résistance intérieure bretonne, précoce, s'était considérablement développée en 1943 et en 1944.

*1) Les forces de la Résistance intérieure*

A partir du printemps 1944, et surtout après le 6 juin, de nombreux maquis de l'Armée Secrète (A.S.) et des Francs-Tireurs et Partisans Français (F.T.P.F.) s'étaient constitués principalement dans l'ouest de la péninsule et dans le Centre-Bretagne. Par exemple, dans les Côtes-du-Nord, on passa de cinq à soixante groupes et maquis de mai au début août 1944.

(2) Jacqueline Sainclivier dans « Jalons pour une histoire de la Bretagne libérée (août 1944-janvier 1946) », *Revue historique*, n° 554, avril-juin 1985, a déjà abordé ces problèmes.

(3) Cf. la communication de Jacqueline Sainclivier, « Des otages de Châteaubriant au maquis : de la répression à la Résistance (1940-1944) » dans le présent volume.

(4) Cf. BAUDOT (Marcel), *Libération de la Bretagne*, Paris, Hachette, 1973 ; LEROUX (Roger), *Le Morbihan en guerre*, Mayenne, J. Floch éditeur, 1978 ; G.-M. THOMAS A. LE GRAND, *Le Finistère dans la guerre*, t. 2, *La Libération*, Brest-Paris, Edit. de la Cité, 1981 ; BOUGEARD (Christian), *Le choc de la guerre dans un département breton : les Côtes-du-Nord des années 1920 aux années 1950*, thèse d'État, Université de Rennes II, 1981.

Quoique partiellement et tardivement armés (64 parachutages d'armes dont 54 en juillet 1944 dans les Côtes-du-Nord cependant), imparfaitement unifiés dans les *Forces Françaises de l'Intérieur* (F.F.I.) surtout à cause des arrestations des chefs de l'A.S. au printemps 1944, des milliers d'hommes n'en contribuèrent pas moins à la libération militaire de leur province, en appui des forces alliées. Ainsi, les F.F.I. formaient douze bataillons (dont quatre anciens bataillons F.T.P.F.) dans le Morbihan (5), alors que dans les Côtes-du-Nord, ils regroupaient de 12 000 à 15 000 hommes selon diverses estimations dont environ 80 % de F.T.P.F. (6). Des forces non négligeables donc, capables de peser lourd en cas de dérapage. En liaison avec les équipes Jedburgh et les parachutistes S.A.S. du commandant Bourgoïn venus d'Angleterre, les actions de sabotage et de guérilla des F.F.I. s'étendirent après le 6 juin préparant la Libération rapide de la région, dès lors que les Américains percèrent à Avranches et foncèrent vers les ports du sud et de l'ouest de la Bretagne. Ces F.F.I. servirent alors d'infanterie et se chargèrent souvent du nettoyage du terrain ; leur efficacité fut ultérieurement reconnue par le général Eisenhower. Mais cette « armée » née dans la clandestinité avec des milliers d'armes légères dispersées, au commandement disparate et de surcroît souvent décimé par des arrestations, posa des problèmes de contrôle, d'encasernement et de démobilisation aux nouvelles autorités dans les semaines qui suivirent la Libération.

Toutefois et malgré les craintes du préfet Gamblin et quelques incidents dans les Côtes-du-Nord, en un mois cette question fut réglée, les F.F.I. enrôlés et enrégimentés étaient envoyés avec leurs chefs vers les poches de l'Atlantique. En réalité, dans certains départements comme le Finistère et les Côtes-du-Nord, c'était davantage le poids politique des F.F.I. qui importait, car la place du *Front National*, des F.T.P.F. et du P.C.F. n'avait cessé de se renforcer dans le commandement militaire des F.F.I. confié par le COMAC à des officiers F.T.P. C'était d'eux que dépendait en partie une transition ordonnée vers les nouveaux pouvoirs sur le terrain. A tel point que lorsque la mission Aloès venant de Londres, c'est-à-dire l'État-major interallié, chargé de prendre bien tardivement le commandement des F.F.I. bretons, fut parachuté à Kérien au sud de Guingamp dans la nuit du 4 au 5 août, le colonel Passy, l'adjoint du colonel Eon, eut l'impression d'être tombé « dans un traquenard communiste » après la réception de la mission par une compagnie F.T.P. Il aurait même menacé de repartir pour Londres, mais immédiatement Passy était convoyé vers Saint-Brieuc en train de se libérer par le chef départemental des F.F.I. (7). Sur le terrain, il fallait

(5) R. LEROUX, *op. cit.*, p. 553-554.

(6) Ch. BOUGEARD, *op. cit.*, p. 1340.

(7) Témoignage du commandant F.F.I. Marceau-Le Hégarat.



compter avec cette Résistance en armes mais elle ne posa pas vraiment problème car il n'y eu pas de vacance ni de vide du pouvoir et le P.C.F. ne poussa pas les feux vers une stratégie révolutionnaire.

### 2) *La préparation des cadres de l'État*

C'est qu'il n'y eut pas d'improvisation car à Alger et au C.N.R., tout au long de l'année 1943, on avait minutieusement préparé la relève du pouvoir de Vichy et la restauration de l'État républicain, en concevant de nouvelles institutions transitoires, en prenant des ordonnances qui définissaient les pouvoirs respectifs et en nommant des hommes chargés de prendre en main la situation.

La rupture était loin d'être aussi nette qu'on aurait pu le penser : la création par l'ordonnance du 10 janvier 1944 de commissaires de la République chargés régionalement d'affirmer les prérogatives du pouvoir central s'inspirait des préfets régionaux institués par Vichy. Mais pour Emile Laffon qui était à l'été 1943 chargé d'une mission auprès du Conseil général d'études, ce C.G.E. qui préparait en France les nouvelles structures, il s'agissait d'un maintien provisoire faute de suffisamment « d'administrateurs irréprochables, patriotes et compétents » (8). Voilà ce qui explique le maintien du découpage régional de Vichy de 1941, divisant la Bretagne libérée en un commissariat régional à quatre départements tandis que la Loire-Inférieure était rattachée à celui d'Angers. Au reste, l'essentiel était le renouvellement des hommes, « en dehors de la carrière préfectorale », car selon Laffon ces commissaires de la République « représenteraient dans les provinces l'esprit nouveau de la République ». Il y avait bien consensus le plus large sur ce point et Francis Closon, alors chargé de mission en France occupée pour désigner les préfets et les administrations de la Libération, soulignait en mai 1943 que le « succès de la prise du pouvoir dépend en grande partie du choix des cadres » (9).

Pour la région d'Angers, René Brouillet avait d'abord été nommé commissaire de la République le 3 octobre 1943, mais il fut remplacé en mars 1944, par un juriste, actif résistant, Michel Debré, alias *Jacquier*, responsable au C.G.E. et pour les mouvements de la nomination des préfets de la Libération et à ce titre très au fait des débats et des enjeux de pouvoir à la Libération. Il dirigea sa région avec fermeté avant d'être remplacé le 1<sup>er</sup> avril 1945 par un homme de la France Libre, Alain Savary. Il s'agissait bien d'hommes nouveaux, jeunes et qui s'étaient révélés dans la lutte.

(8) Rapport du 19 septembre 1943 cité par C.-L. FOULON, *op. cit.*, p. 63.

(9) Rapport Closon, 23 mai 1943, *idem*.

En revanche, en Bretagne, ce fut Victor Le Gorgeu, un notable d'avant-guerre, médecin, maire de Brest (en 1929) puis sénateur radical-socialiste du Finistère qui était désigné comme commissaire de la République le 3 octobre 1943. Son patriotisme, ses options résistantes bien connues à Alger et ses opinions politiques modérées à l'instar de celles de la région avant la guerre, le désignaient pour ce poste d'autorité. N'avait-il pas en outre avec la majorité de ses collègues parlementaires finistériens refusé de voter les pleins pouvoirs au maréchal Pétain le 10 juillet 1940, ce qui avait conduit à sa révocation comme maire en 1941 (10). Le Gorgeu, contacté par l'*Organisation Civile et Militaire* (O.C.M.) en mai 1943 et peut-être proposé par Tanguy-Prigent (député socialiste du Finistère) qui était responsable du mouvement *Libé-Nord*, fut donc nommé plusieurs mois avant le débarquement par le général de Gaulle en même temps que vingt autres commissaires de la République. Le Gorgeu, un des six parlementaires désignés pour cette haute fonction, n'était pas un « homme nouveau », ni même jeune car il avait dépassé la soixantaine. Du moins, il connaissait et était connu dans la région qu'il était chargé d'administrer tout en étant sur place (dans la région de Rennes) bien avant la Libération. Le 10 janvier 1944, il avait installé dans la clandestinité le premier Comité départemental de Libération (C.D.L.) d'Ille-et-Vilaine. En Bretagne, Victor Le Gorgeu incarnait bien la continuité républicaine (11). Le pouvoir d'État devait aussi être représenté dans les départements par de nouveaux préfets dont la liste avait été établie par le C.F.L.N. par les délégués Laffon et Debré. Et à partir du 15 mai 1944, ces hommes devaient se tenir à proximité de leur poste. Rien donc n'avait été laissé au hasard pour prendre le contrôle de l'appareil d'État toujours sur le modèle centralisé ; en fait il s'agissait de changer les responsables au plus vite. Mais la nouveauté de cette situation exceptionnelle résidait dans la création de C.D.L. dans les départements, organismes qui devaient remplacer les conseils généraux dissouts par Vichy.

### 3) Les comités départementaux de Libération bretons

Ces C.D.L. furent organisés à l'image du C.N.R. avec des représentants des mouvements de Résistance, des partis politiques et des syndicats, à la fin de 1943 et au début de 1944. Ainsi, les premières réunions des C.D.L. incomplets se tinrent dans la clandestinité dans la région. En décembre 1943, celui des Côtes-du-Nord présidé par Henri Avril (ancien député radical-socialiste de 1919 à 1924) se réunit suivi de celui d'Ille-et-Vilaine en janvier 1944. La composition initiale des C.D.L. ne reflétait pas toujours les rapports de force sur le terrain. Le Gorgeu installa le C.D.L. du Morbihan, présidé par P. Chubert le 7 février 1944, mais le P.C.F. et le *Front national*

(10) C.-L. FOULON, *op. cit.*, p. 74, 277-279.

(11) J. SAINCLIVIER, art. cité, p. 385.

pourtant très actifs n'étaient pas présents dans cette première mouture préparée par Marchais, le responsable de *Libé-Nord*, alors que les radicaux y étaient sur-représentés.

Toutefois, les C.D.L. de Bretagne furent très orientés à gauche sauf dans le Morbihan. Ce fut le cas dans des départements d'opinion modérée comme en Ille-et-Vilaine, voire conservatrice comme en Loire-Inférieure où le C.D.L. avait été créé par des syndicalistes et des résistants du *Front national* et de *Libé-Nord*. Le C.D.L. du Finistère né aussi dans la clandestinité était présidé par Adolphe Le Goaziou, libraire à Quimper, un érudit régionaliste qui avait participé à plusieurs réseaux depuis 1941, un homme de sensibilité démocrate-chrétienne (ancien sillonniste). Ce C.D.L. présentait la particularité de compter dans ses rangs à la Libération, trois anciens députés ayant voté contre les pleins pouvoirs à Pétain : Paul Simon (démocrate populaire), Jean Perrot (radical-socialiste), Tanguy-Prigent (S.F.I.O.). Bel exemple de continuité républicaine et démocratique. A travers le choix des responsables dont dans un premier temps le P.C.F. et ses organisations ont été écartés, la volonté de restaurer un ordre républicain l'emporte sur celle de la rupture en Bretagne. Tout au plus constate-t-on un glissement à gauche au sein des C.D.L. du fait des arrestations et du poids croissant des organisations résistantes influencées par les communistes et les socialistes.

En effet, bon nombre des premiers membres des C.D.L., chefs de mouvements ou de l'A.S., tombèrent dans les premiers mois de 1944 : à Nantes, à Saint-Brieuc, à Vannes, d'autre prirent le maquis souvent dans d'autres régions : Lavoquer à Saint-Brieuc, Foulon à Rennes... Le C.D.L. d'Ille-et-Vilaine fut complètement réorganisé à partir d'avril 1944. Pourtant, en liaison avec Le Gorgeu, on préparait à Rennes la neutralisation du pouvoir de Vichy, l'épuration de la presse avec Henri Fréville, le délégué régional à l'information. De même partout, furent mises sur pied des délégations spéciales dans les villes pour remplacer les municipalités nommées par Vichy.

Mais la plupart du temps, les C.D.L. ne furent complétés qu'après la Libération soit que les membres arrêtés ou déportés n'aient pas pu être remplacés, soit que les désignations n'aient pas encore été faites. A Vannes, lors de la première séance au plein jour du 5 août 1944, il n'y avait que six présents sur onze et on attendait la désignation des représentants du P.C.F. et du F.N. Partout de nouveaux membres furent désignés pour élargir la représentativité des C.D.L. portés à dix-huit membres.

Ces organismes de pouvoir allaient-ils s'en tenir à leur rôle consultatif auprès des préfets tel que l'ordonnance du C.F.L.N. du 12 avril 1944 l'avait défini ou allaient-ils chercher à jouer un rôle beaucoup plus actif, source de conflits avec le représentant de l'État ? C'est dans cette deuxième voie que



s'engagèrent souvent les C.D.L. bretons sauf celui du Morbihan dans les premiers mois de la Libération, forts de leur action importante dans les premières semaines pour répondre aux urgences (maintien de l'ordre, début de l'épuration politique et municipale, ravitaillement...).

## II — L'installation des pouvoirs dans la fièvre de la Libération

Comment les structures et les relèves préparées dans l'ombre se mirent-elles en place alors que les troupes d'occupation avaient à peine quitté les lieux, que la population aspirait avec impatience et enthousiasme à la liberté mais aussi que les problèmes d'épuration se posaient ?

### 1) Une course de vitesse gagnée par les nouvelles autorités :

Pour de Gaulle et la Résistance intérieure, il fallait couper l'herbe sous le pied aux Américains, pour que leurs troupes trouvent à leur arrivée dans les villes libérées de nouvelles autorités civiles reconnues par la population. En Bretagne, les mécanismes élaborés fonctionnèrent parfaitement. A Rennes, le 3 août, les Allemands n'avaient pas encore quitté la ville que le préfet de Vichy était arrêté et que la mairie changeait de mains sans aucune résistance, au nom de Le Gorgeu qui s'installait le lendemain matin comme commissaire de la République à la préfecture. Puis Le Gorgeu présida la première réunion officielle du C.D.L. et installa la délégation municipale dirigée par Yves Milon, doyen de la faculté des Sciences et résistant de la première heure (12).

Ce même 4 août dans Vannes évacuée par les Allemands, le préfet de Vichy Contant put lancer un premier Appel publié le soir même dans *le Nouvelliste*, célébrant les libertés retrouvées et souhaitant que la France « se relève dans l'ordre et l'autorité, dans le culte de l'honneur, du travail et de la Patrie » (13). Paradoxe ? Non, car contacté dès la fin juillet 1944 par Mgr Bellec, le préfet Constant avait fait savoir qu'il était disposé à se retirer devant son successeur. Et de fait, le préfet désigné Onfroy s'installait à 17 heures tandis que le maire de Vannes nommé par Vichy allait lui-même chercher son prédécesseur suspendu, Maurice Marchais pour lui permettre de hisser lui-même le drapeau tricolore devant une foule enthousiaste alors que les combats se poursuivaient autour de la ville.

Le 4 août encore, l'insurrection libératrice souleva Quimper avant même l'évacuation des Allemands. Le chef départemental F.F.I., *Berthaud* signifia au préfet Levret sa destitution et son remplacement par le préfet Aldéric Lecomte, un ingénieur des Ponts-et-Chaussées, membre du réseau

(12) J. SAINCLIVIER, art. cité, p. 387.

(13) R. LEROUX, *op. cit.*, p. 533.

Cohors-Asturies mais le retour des troupes allemandes retranchées le lendemain à la prison créa quelque confusion. Les responsables lancèrent rapidement un appel « pour une remise en route dans l'ordre et la sécurité de la machine administrative » précisant : « Nous comptons fermement sur des chefs militaires des F.F.I. pour que règnent partout, avec la liberté enfin retrouvée, l'ordre et la sécurité » (14).

A Saint-Brieuc, le processus fut aussi rapide et identique : là, la Résistance F.T.P.-F.F.I. prit le contrôle de la ville dès le 4 août après l'évacuation par les Allemands, alors que les troupes américaines n'arrivèrent que le 6. Dès le 5 août, après la réception de la mission *Aloès*, le commandant départemental F.F.I. *Marceau-Le Hégarat* fonda à Saint-Brieuc pour y installer son état-major. Gabriel Gamblin, un avocat originaire du Nord fut installé officiellement comme préfet le 6 août. Sa désignation reste encore un mystère, car il ne semble pas avoir appartenu aux milieux résistants (d'après les témoignages de deux membres du C.D.L.) et sa méconnaissance de la situation réelle explique peut-être des relations conflictuelles avec le C.D.L. et le *Front National*. Le précédent préfet, de Villeneuve, arrêté et déporté n'avait pas été remplacé mais la continuité administrative était souvent assurée par le maintien en fonction du chef de cabinet ou de chefs de service résistants. L'épuration administrative commença immédiatement sur ordre du commissaire de la République ; la plupart des sous-préfets furent révoqués ou déplacés.

Dans les heures qui suivirent, les délégations spéciales s'installèrent dans les principales villes, souvent confortées ultérieurement par des cérémonies solennelles en présence du C.D.L. et des autorités civiles et militaires comme à Saint-Brieuc le 10 août et à Quimper le 20. Le même jour à Rennes, le général De Gaulle visitant la première région presque totalement libérée prononçait un discours d'union pour la victoire et la reconstruction à l'hôtel de ville saluant « la Bretagne victorieuse », exaltant le rassemblement « sur un morceau du sol de la France actuellement en route enfin pour la victoire, pour la liberté et pour la grandeur ».

Au total, en deux jours, sans coup férir, le remplacement des autorités civiles régionales et départementales de Bretagne avait été assuré grâce à l'application des plans préparés et cela même avant l'arrivée des autorités militaires américaines. Les résistants bretons n'avaient pas failli à leur tâche dans cette région-test dans un hexagone en pleine effervescence.

Une ombre au tableau toutefois avec la Loire-Inférieure : Mme Aubrac, chargée de mission pour le G.P.R.F. se rendit de Nantes à Angers en side-car pour prévenir Michel Debré qu'il n'y avait pas de préfet. Ce dernier se nomma lui-même préfet par intérim pour trois ou quatre jours

---

(14) G.-M. THOMAS, A. LE GRAND, *op. cit.*, t. 2, p. 497-498.



en dépit des protestations d'un colonel américain présent. Puis il désigna pour cette fonction un avocat, Me Vincent et l'envoya quérir par des F.F.I. car il se trouvait encore dans une zone occupée par les Allemands (15).

## 2) *Les exigences de l'épuration*

Dans la joie de la Libération et les fêtes de ces journées exaltantes s'exprima aussi la volonté du plus grand nombre de « châtier les traîtres et les collaborateurs » pour reprendre l'expression la plus employée alors. Ce furent les scènes de rues, les femmes tondues dont l'écrivain Louis Guilloux dénonça les excès à Saint-Brieuc, les arrestations plus ou moins arbitraires auxquelles succédèrent les internements administratifs légalisés ultérieurement par les C.D.L. et les préfets. Ces mouvements se développèrent dans les jours qui suivirent le retour à la liberté puis s'apaisèrent au bout de quelques semaines lorsque les autorités contrôlèrent mieux la situation mais l'impatience ne cessa de s'accroître devant la « lenteur », ressentie comme telle, de la mise en place des cours spéciales : Cours de justice, Chambres Civiques, Comités de confiscation des profits illicites. Le temps d'instruire les dossiers, les procès ne débutèrent en Bretagne que fin novembre ou début décembre 1944.

Pendant, l'épuration extra-judiciaire n'avait pas attendu la Libération pour se manifester, en particulier sous la forme des exécutions sommaires de collaborateurs et de dénonciateurs présumés. Des exécutions eurent lieu même après la Libération malgré les rappels à l'ordre des chefs des mouvements de Résistance, des C.D.L. et des préfets. Ce fut l'un des enjeux de pouvoir lors du rétablissement de la légalité républicaine à la charnière de l'insurrection armée et des mécontentements d'une épuration jugée trop clémente par certains milieux.

Cette épuration dite « sauvage » est désormais bien connue en Bretagne où elle fut relativement forte quoiqu'inégale : le nombre des victimes oscilla de 243 et 214 dans les Côtes-du-Nord et le Morbihan, à 113 dans le Finistère et 11 en Ille-et-Vilaine (l'étude n'a pas été faite pour la Loire-Atlantique) pour 7306 exécutions extra-judiciaires dans les 73 départements où l'enquête a été systématiquement menée (16). Les premières exécutions commencèrent dans les derniers mois de 1943 : deux dans les Côtes-du-Nord, cinq dans le Finistère et le Morbihan pour atteindre le paroxysme du 6 juin au début août 1944 : 173 personnes dont 34,7 % de femmes dans les Côtes-du-Nord, 156 dont soixante femmes de juin à août dans le Morbihan, soixante-dix-huit dans le Finistère.

(15) Michel DEBRÉ, *Mémoires de votre temps*, 1967.

(16) Ch. BOUGEARD, *op. cit.*, chapitre 6, R. LEROUX, *op. cit.*, p. 632, A. LE GRAND, enquête sur l'épuration dans le Finistère et mise au point de M. BAUDOT, « L'épuration : bilan chiffré », *Bulletin de l'institut d'histoire du temps présent-C.N.R.S.*, n° 25, septembre 1986, p. 37-53.

Le phénomène fut principalement rural et localisé dans les zones de maquis en particulier en pays bretonnant dans l'ouest des Côtes-du-Nord. Des exécutions eurent lieu dans les journées de la Libération et après : 21 dont la moitié entre le 10 et le 31 août dans les Côtes-du-Nord et 34 dans le Finistère du 4 au 31 août alors que les pouvoirs de la Libération étaient déjà en place. L'internement administratif sur ordre du C.D.L. ou du préfet protégea assurément des collaborateurs présumés le temps que les esprits se calment. Notons toutefois quelques personnes abattues plus tard : huit de septembre à novembre dans le Morbihan, huit dans les Côtes-du-Nord et un inspecteur de police en détention dans le Finistère le 5 mars 1945. Par exemple, à Saint-Brieuc, deux femmes qui venaient d'être relâchées du camp d'internement de Langueux furent abattues en pleine rue ; une opération condamnée par le C.D.L. et par toutes les forces résistantes tout comme la recrudescence des attentats contre les biens de collaborateurs présumés en 1945, surtout après le retour de déportés. En revanche, à l'issue de l'épuration judiciaire, peu de peines de mort furent effectivement exécutées en Bretagne : six dans le Finistère, cinq dans les Côtes-du-Nord, trois dans le Morbihan contre dix-neuf en Ille-et-Vilaine où certains cas les plus graves de collaboration militaire furent jugés jusqu'en 1946-1947. Ailleurs, les premiers condamnés à mort à la fin 1944 et au début de 1945 avaient été fusillés, souvent en raison de la pression de l'opinion.

Somme toute, les questions de l'épuration contribuèrent à la vigilance de l'opinion résistante à l'égard des nouveaux pouvoirs plusieurs mois après la fièvre de la Libération. D'août à décembre 1944, l'attitude de l'évêque de Saint-Brieuc Mgr Serrand discrédité pour ses engagements vichysois créa quelques remous : le C.D.L. l'avait prié de se tenir à l'écart pour ne pas le mettre en résidence surveillée mais l'évêque tint à présider plusieurs cérémonies religieuses. L'épuration fut certainement l'une des questions les plus difficiles à régler dans la France libérée.

### 3) *Les relations entre les pouvoirs*

Pour mener à bien l'épuration des personnes et des municipalités par la mise en place de délégations spéciales ou le remplacement d'élus compromis, pour assurer l'ordre et rétablir la vie économique dans une région soumise au pillage de l'occupant pendant quatre ans, la qualité des relations entre le préfet, le C.D.L. et les comités locaux de Libération (les C.L.L.) était primordiale dans chaque département.

En effet, à la base, des C.L.L. avaient surgi plus ou moins spontanément après la Libération. C'était le cas dans la plupart des communes des zones résistantes de l'ouest de la péninsule. Au contraire, dans le Morbihan, le C.D.L. dut envoyer des instructions pour former ces comités. Actif dans l'épuration, le rôle des C.L.L. tendit à diminuer à partir d'octobre 1944 à mesure que les éléments les plus dynamiques étaient intégrés dans les

délégations municipales. Et la plupart des C.L.L. déjà en sommeil disparurent après les élections municipales d'avril-mai 1945.

Les C.D.L. quant à eux tenaient à assumer toutes leurs responsabilités et se heurtèrent souvent à leur préfet sauf le très modéré C.D.L. du Morbihan. Celui d'Ille-et-Vilaine exprima de plus en plus son mécontentement à l'encontre d'un préfet considéré comme trop indulgent et qui refusa 156 demandes d'internements d'août à décembre 1944 (17) ; à partir du printemps 1945, le conflit devint permanent entre le C.D.L. et les autorités judiciaires et préfectorales du fait de la forte personnalité de Charles Foulon. Après les élections de 1945 (municipales, cantonales, à la Constituante), le C.D.L. d'Ille-et-Vilaine se trouva de plus en plus en porte-à-faux vis-à-vis de l'opinion modérée de la majorité de la population, favorable au M.R.P. A telle enseigne que le 9 novembre 1945, le C.D.L. des Côtes-du-Nord vota une motion protestant « violemment contre la manière incorrecte employée par M. le préfet d'Ille-et-Vilaine pour congédier le C.D.L. de son département » (18). Pourtant, ces organismes de transition n'avaient désormais plus de raison d'être après l'élection des conseils généraux et leur disparition devait intervenir officiellement le 31 décembre 1945.

Auparavant, le C.D.L. des Côtes-du-Nord malgré son président Henri Avril qui, par son autorité, avait joué un rôle temporisateur, avait mené la vie dure au préfet Gamblin. En effet, si l'on suit à la lettre les rapports du préfet au commissaire de la République, on se serait trouvé dans les semaines qui suivirent la Libération du département dans une situation quasi-révolutionnaire. Il est vrai que le P.C.F. qui passa de 2000 adhérents en août 1944 à 10 000 en janvier 1945 y était fort et très actif avec le *Front national*, tout comme dans le Finistère voisin. Le 18 octobre 1944 encore, Gamblin notait : « on sent de façon constante la tentative d'instaurer une dualité des pouvoirs » ce qu'on ne ressent nullement à la lecture d'autres sources (rapports de gendarmerie et des renseignements généraux), ni des procès-verbaux du C.D.L., ni de l'enquête orale auprès de responsables du C.D.L. ou de la Résistance 40 ans après (19).

En effet, le C.D.L. fort de l'appui des partis de gauche et des mouvements de Résistance ne voulut pas s'en tenir à un rôle purement consultatif mais prit des décisions dans des domaines importants dans les premières semaines, ce que le préfet n'appréciait guère. Pourtant, le P.C.F. et ses

(17) M. BAUDOT, *Libération de la Bretagne*, p. 171-172.

(18) Arch. départ. C.-du-N., 1043 W 15, P.V. des séances du C.D.L.

(19) Ch. BOUGEARD, « La question de la dualité des pouvoirs dans les Côtes-du-Nord à la Libération », V<sup>e</sup> congrès international d'histoire orale, Barcelone, 29-31 mars 1985.



organisations jouèrent à fond le rétablissement de la légalité républicaine, se chargeant même de récupérer les armes (peut-être pas toutes ?). P.C.F. et *Front national* (dirigé par un ancien socialiste, Jean Devienne et qui le redeviendra en octobre 1945) ne créèrent quelques milices patriotiques qu'au début de 1945, bien après leur dissolution par le général De Gaulle et le retour d'U.R.S.S. de Thorez qui prôna la participation totale au pouvoir.

En réalité, le préfet qui voyait partout « une très nette emprise communiste », grossissait quelques incidents armés : trois ou quatre attaques de biens en août-septembre 1944. Ce qui était bien peu après les dizaines d'attaques de bureaux de tabac, de mairies, de perceptions et de fermes perpétrées par les maquisards de mars au début août 1944. Le 25 août, le préfet en concluait que « des bandes armées créent un véritable régime de terreur », or un seul groupe de ce type peut être identifié dans la région de Loudéac et son chef avait rapidement été mis hors d'état de nuire. Le préfet signalait aussi l'ouverture d'un « camp de concentration » à Plédéliac près de Lamballe par un activiste F.T.P. et communiste, le commandant *Jean* qui aurait fait arrêter 400 détenus, deux fois plus que la réalité. S'il y avait bien des arrestations arbitraires, si le commandant *Jean* menaçait en septembre 1944 le préfet de reprendre « le maquis avec ses 9000 hommes pour faire la révolution sociale » (sic), ce n'était qu'un incident marginal et passager d'un petit chef intermédiaire qui rentra bientôt dans le rang.

En réalité, il nous semble avec le recul que le préfet Gamblin craignait d'être débordé par le P.C.F., qu'il évaluait mal le nouveau rapport des forces, qu'il ne comprenait pas la psychologie de jeunes résistants fougueux tel Jean Devienne, chef du *Front national* et membre influent du C.D.L. Sans doute supportait-il mal aussi un C.D.L. unitaire, en majorité de gauche, qui « a une tendance de plus en plus marquée à déborder de son plan légal d'action », notamment en matière économique. Il ne s'agissait pourtant que de l'écume des jours et toute tension disparut après les premières élections et quand Henri Avril devint préfet en juin 1945. Il n'en reste pas moins que dans les consultations électorales de 1945-1946, la gauche communiste et socialiste, très active dans la Résistance s'implanta durablement dans les Côtes-du-Nord, dans une Bretagne où le M.R.P. se taillait la part du lion (20).

Alors que dans la mémoire collective, le bilan de la Libération est souvent ambigu et chargé de passions, assombri notamment par l'épuration et la déception de nombreux acteurs qui avaient rêvé d'un autre monde, on peut affirmer qu'en Bretagne, la transition des pouvoirs s'est rapide-

---

(20) J. SAINCLIVIER, art. cité, 3<sup>e</sup> partie.

ment et correctement opérée car elle avait été bien préparée et elle reçut l'appui de la majorité de la population. Le général de Gaulle dans un télégramme au gouvernement encore à Alger envoyé de Rennes le soir du 21 août 1944 écrivait : « L'administration préfectorale et municipale est partout rétablie dans ces territoires libérés et fonctionne normalement malgré les destructions et les difficultés de communications. L'esprit des populations est réellement magnifique... » (21). En dépit des tensions inévitables, les institutions provisoires et les hommes chargés de rétablir la légalité républicaine assumèrent leur mission sans trop heurter l'opinion moyenne des Bretons qui aspiraient à la liberté. Ils durent faire face aux difficultés de l'heure (situation économique, ravitaillement, impatience vis-à-vis de l'épuration...) en s'appuyant sur la fraction la plus active de la population. Les bouleversements que d'aucuns redoutaient ne se produisirent pas et le régime républicain restauré, les citoyens choisirent librement leurs représentants lors des nombreuses consultations électorales de 1945-1946. Le jeu des partis politiques reprit rapidement le dessus.

Christian BOUGEARD

(21) Ch. de Gaulle, *Mémoires de guerre*, t. 2, *L'Unité*, éd. Presses Pocket, 1980, p. 491.